

BULLETIN MUNICIPAL de BAMBIDERSTROFF 2022



Bonne Année 2022



Edito du Maire

La programmation annuelle de travaux neufs et d'entretien de notre patrimoine est un impératif communal. En 2022, nous budgétiserons et planifierons, à terme, 14 projets d'intérêt général selon une approche globale incluant les futurs coûts de fonctionnement et d'investissement. Vous les trouverez en page 9 du bulletin.

Ma principale mission d'élu consiste à protéger la communauté par l'anticipation. La partie la plus délicate, selon mon expérience de Maire auprès de vous, est la prise en compte au quotidien de toutes vos légitimités qui peuvent parfois être contradictoires entre elles. C'est ainsi que je m'efforce de veiller à l'articulation de vos libertés individuelles avec notre bien commun, dans le plus grand respect de chacun d'entre vous.

La conscience écologique est très forte dans notre beau village ; pour autant il subsiste encore de nombreuses anomalies. Aussi allons-nous multiplier les initiatives en faveur de la cause animale et de la préservation de nos écosystèmes afin d'atteindre, par effet d'entraînement, un comportement toujours plus respectueux de notre milieu naturel.

Je félicite et soutiens le travail des enseignants de notre école qui sensibilisent les enfants à la protection de notre environnement et forment de futurs ados éco-responsables.

Les adolescents de Bambi méritent une mention spéciale pour leur mobilisation, leur enthousiasme et leur succès dans les animations des "Chalets de l'Avent-Noël à Bambi". Merci à vous les Lutins ! Nous resterons en contact tout le long de l'année 2022.

Je tiens à remercier pour leur travail chaque association et chaque bénévole qui anime la vie dans notre belle commune. Un grand Merci à toutes les personnes communicatives et chaleureuses qui font de notre village un espace convivial.

J'exprime ma gratitude à tous les sympathiques scrutatrices, scrutateurs, assesseurs, assesseuses pour leur disponibilité civique au moment des élections régionales et départementales.

Nos équipes communales, dynamiques et dévouées, contribuent journalièrement au bon fonctionnement de notre service public et à notre bien vivre, je leur assure toute ma reconnaissance.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous renouveler tous nos remerciements pour le temps et l'énergie investis pour vous dans nos commissions, en espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre pour débattre en 2022 !

Très belle année 2022 à tous !

Christian ZWIEBEL

Prenez bien soin de vous, de vos proches et de notre beau village.



Sommaire

L'Edito du Maire	2
Sommaire	3
L'Equipe Municipale	4 -13
- Services municipaux	4
- L'équipe Municipale	5
- Fonctions des adjoints	6
- Commissions	7-9
- Travaux 2021	10-13
Informations pratiques	14-17
- Urbanisme	14
- Services médicaux	15
- Nouveaux commerces	15
- Recensement de la population	16
- Tarifs foyer / cimetière	17
Patrimoine	18-19
- Moselle évacuée	18
- Quizz patrimoine	19
Environnement	21-25
- Reboisement Stocken	21
- Tempête août 2021	22
- Sentier de randonnée pédestre	22
- Forêt bilan	23
- Le bon voisinage !	23
- Fleurissement	24-25
Petite Enfance et Jeunesse	27-30
- Formation SST	27
- Travaux jeunes été 2021	27
- Conseil municipal des jeunes	27
- Vie scolaire	28-29
- Périscolaire	30
Évènements - Fêtes - Cérémonies	32-37
Vie Associative	38-48
Etat Civil	50-51
Calendrier des manifestations	52

On s'était dit « rendez-vous dans deux ans »


Dans un article du bulletin de l'année précédente, nous avons fait paraître notre intention d'introduire l'évaluation de notre politique communale par les habitants au bout de deux ans de fonctionnement.

Ces deux dernières années ont été riches en actions et en propositions. Aussi vous proposons nous d'exprimer votre satisfaction (votre ressenti) en déposant dans la boîte aux lettres de la mairie le coupon ci-dessous avec l'icône de votre choix facile à interpréter et vos éventuelles suggestions pour améliorer notre qualité de vie au village.

Nous comptons sur votre participation et vous en remercions à l'avance.

Votre équipe communale.

COUPON RETOUR



Suggestion(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de rayer les icônes inutiles.

SERVICES MUNICIPAUX



MAIRIE ET POSTE

Ouverture du lundi au vendredi

De 11h à 12h et de 14h30 à 16h30

Téléphone : 03.87.90.30.11.

Mail :

mairie.bambiderstroff@wanadoo.fr

Site internet :

www.bambiderstroff.fr



mairie de Bambiderstroff

Permanences du Maire

Sur rendez-vous les mardis et jeudis
dans les locaux de la Mairie

Permanences des adjoints

Prendre rendez-vous au secrétariat de
Mairie



LA POSTE

Principaux services postaux

Affranchissement lettres et colis ordinaires
Vente de timbres
Vente d'enveloppes et prêt-à-poster
Vente de cartes Sim pour **forfait sans engagement**,
Dépôt des objets y compris recommandés
Retrait des lettres et colis en instance
Dépôt des procurations courrier
Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier

Service financier :

Retrait d'espèces sur compte courant
ou livret épargne dans la limite de **500 euros** par période de 7 jours

Une tablette est mise à disposition
par la poste pour :
consulter les sites internet du service public

consulter le site internet de la poste

Du lundi au vendredi :

Levée du courrier : 12 h

Colis : 9 h (les colis partent le jour suivant)

L'équipe Municipale



Que cette nouvelle année soit source de changements positifs, de partages, d'instant de bonheur, de moments de joie et de satisfaction ! Nous vous adressons nos vœux les plus sincères. Après ces 2 années particulières au cours desquelles nous avons eu le plaisir d'œuvrer à vos côtés pour le bien de notre beau village, nous restons engagés et mobilisés en 2022 pour vous accompagner et atteindre tous nos objectifs communaux.

Les nouveaux



Gaël WARIS
Agent périscolaire



Joy GAYER
Service entretien



Pino LUCARINI
Service Technique

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouvelles recrues!

Fonctions des Adjoints

1er adjoint : Georges STEINMETZ

	
FINANCES / IMPOTS ET TAXES	URBANISME / GROS TVX
FOYER / CCAS	INFORMATION
	

2ème adjointe : Gwladys FOLSCHWEILLER

	
ASSOCIATIONS SPORTIVES	ECOLES
ECOLES	PERISCOLAIRE
	

3ème adjoint : Paul BOYARD

	
FORÊTS	LOGEMENTS / CHAUFFAGE
SECURITE	ENVIRONNEMENT
	

4ème adjointe : Julie DIDIER

	
FÊTES	ANIMATIONS
FLEURISSEMENT	TOURISME
	

Commission Communale d'Action Sociale et Commission d'Aide Administrative

A l'écoute des habitants, les membres de ces deux commissions allient une connaissance approfondie de ces deux domaines à une compétence professionnelle avérée qu'ils pratiquent au quotidien. Ils apportent, en toute confidentialité, aux personnes qui le souhaitent, un soutien ponctuel, des conseils avisés dans des situations délicates voire les assistent dans les démarches administratives qui jalonnent leur vie et devant lesquelles elles se sentent démunies. Ils peuvent aussi proposer aux habitants une orientation vers des services adaptés en fonction des situations particulières auxquelles ils doivent faire face. Prendre rendez-vous avec les responsables. (Tél : 03.87.90.30.11.)

Commission communication

Des **FLYERS de CONSULTATION** ont été distribués à tous les 494 foyers du village sur deux points spécifiques :

Relevons ensemble le défi canin :

15 réponses sont revenues dont 12 parlent du sujet et proposent de mettre en place davantage de poubelles avec distributeurs de sachets, de tenir des sachets à disposition à la mairie et d'être plus sévères avec les maîtres en leur infligeant de vraies amendes. Nous allons mettre en place des poubelles spécifiques aux endroits « stratégiques ».



Que faire du dépositoire :

Il y a eu un grand nombre de réponses verbales pour la suppression du dépositoire et nous remercions les 31 personnes qui ont répondu par écrit :

- **pour 8, il faut le garder** « pour en faire un musée, une Winstub, un magasin de souvenirs et produits locaux, un lieu pour les animations de Noël, un dépôt de matériel communal ne craignant pas l'humidité, un logement studio F1, une salle de catéchisme ou un lieu de repos pour les randonneurs ».

- **pour 23, il faut l'enlever** car « il est inutile et ne sert à rien, il est moche et ne s'harmonise pas avec l'architecture environnante, il est insalubre (humide, pas isolé et il pleut dedans) et lugubre, ça a déjà coûté assez cher faut pas y mettre un cent de plus ».

Une réflexion est en cours sur son devenir.

D'autres flyers sont périodiquement distribués pour vous communiquer des informations sur différents sujets d'actualité communale (info cimetière, travaux St-Hubert).



Des PUBLICATIONS sont faites régulièrement pour votre information sur les médias locaux :

A l'heure actuelle, 504 personnes se sont abonnées à notre **nouveau site Facebook communal** créé cette année. Il nous permet d'être très réactifs et de publier immédiatement des informations urgentes telles que les alertes météo, les changements de planning des travaux de la rue Saint-Hubert, les objets ou animaux perdus ou trouvés, etc. Nous y annonçons également les manifestations et autres informations utiles à destination des habitants.

Ces informations sont aussi diffusées sur le **site internet officiel de la mairie** « Bambi, le village grandeur nature » (www.bambiderstroff.fr) et sur le **canal télé local**. Ce sont trois médias différents qui s'adressent principalement à des catégories d'âge différentes.

Commission Logements

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de son parc locatif, la commission logements a décidé :

- La rénovation de l'appartement n°2 au 23 rue des Prés (rénovation salle de bain, WC, cuisine, rafraîchissement des peintures,.).
- La rénovation complète de l'appartement N° 8 au-dessus de la salle du Conseil de la Mairie.

L'ensemble des travaux seront réalisés en régie pour la plus grande partie.



Pizzeria du village

Chez Yann

Cuit au feu du bois



39 Rue du 03 Juin -
57690 BAMBIDERSTROFF

06 38 35 58 17



Salles Climatisées
WIFI
GRATUIT

JEUX
(baby foot,
punching ball...)

Produits frais, produits locaux
des producteurs de la région
cuisine soignée et personnalisée

Horaires d'ouverture

Lundi et Mardi : Fermé

Du Mercredi au Samedi : Le Soir (à partir de 17H30)

Dimanche : Le midi (à partir de 11H00)

Le Soir (à partir de 17H30)



Instagram
Pizzeria du village 2090



Facebook
Pizzeria du village
Bambiderstroff 2090

www.lapizzeriaduvillage.fr



5 E rue de Faulquemont
57740 LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOUD
Tél. : 03 87 91 35 98 / Fax : 03 87 92 93 12
bealbert@orange.fr

- Maîtrise d'oeuvre
- Permis de construire
- Bureau d'Etudes Réseaux



www.bealbert.fr

Menuiserie Pierre



Pierre TOMASELLA
Menuisier 30 ans d'expérience

Conception, fabrication et pose
porte, terrasse en bois, placard,
dressing, cuisine, salle de bain,
toutes réparations et travaux divers.

22, rue du Trois Juin • 57690 Bambiderstroff
Tél. 06 10 88 85 80 • tomasella.pierre@orange.fr

23 RUE PIERRE ELLEN
57690 BAMBIDERSTROFF

03 87 91 35 52

NOUVEAU
HOMMES-DAMES-ENFANTS
BARBERIE



BARBARA.VICIGRAB@JAREDINT.COM



GUASTA.COM

Concepteur en communication visuelle

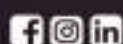
CONSEIL EN COMMUNICATION
CRÉATION GRAPHIQUE
IMPRESSION & RÉALISATION

Tél. 07 71 07 77 76

www.guastacom.com

4/3 rue Alexandre Dreux
57730 FOLSCHMILLER

jordan@guastacom.com



Commission des finances

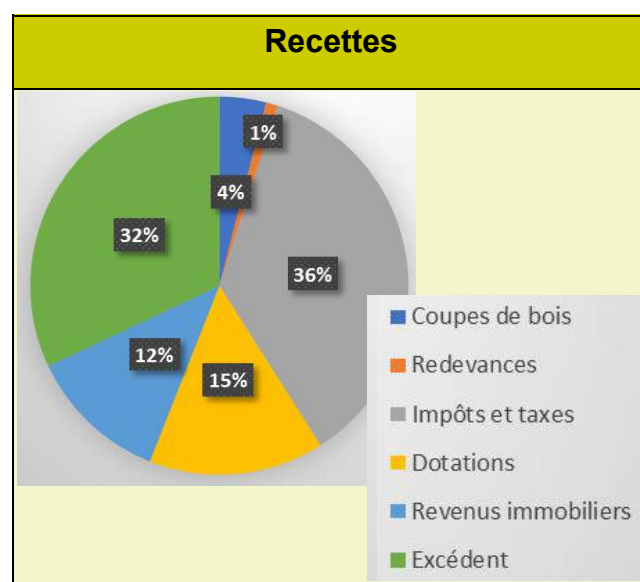
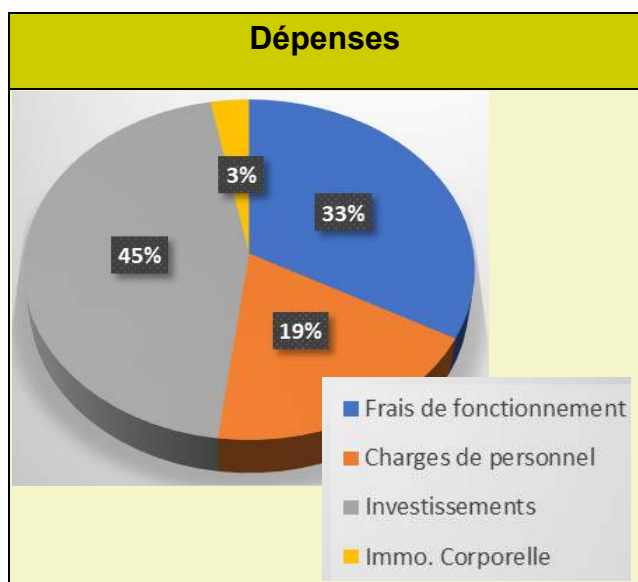
Le budget 2021 en quelques chiffres

Gérer une commune est un exercice qui relève du juste équilibre entre ambition municipale et recettes communales (impositions) d'une part et du juste équilibre entre dépenses de fonctionnement (le quotidien) et dépenses d'investissement (les grands travaux) d'autre part.

L'excédent de 2020 est de 312 131 €.

Dépenses significatives sur 2021 :

1,887 M €	12 000 €	12 000 €	11 000 €	12 000 €
Le coût des travaux Rue Saint-Hubert	Ecole	Plantation	Sécurité - Prévention routière	Continuité mise aux normes électriques complexe sportif



Projets

Nous avons listé et chiffré les 14 projets issus des programmes des deux listes en course aux municipales.

Le conseil municipal les a priorisés et, après mûre réflexion, a déterminé leur ordre de réalisation pour les années à venir.

ENGAGEMENTS	Positions
L'aménagement de la place de la Mairie	1
VRD/ Eclairage Public (zone loisirs)	2
Parking (zone loisirs)	3
Vestiaires Sportifs / Salle des fêtes (zone loisirs)	4
Esplanade / Espaces verts (zone loisirs)	5
Aménagement sportif (stade)	6
Rue du Moulin (aire de stationnement)	7
Rue Pierre Klein (voirie)	8
Rue du Couvent (voirie)	9
Route de Faulquemont (voirie)	10
Route de Laudrefang (voirie)	11
Route de Zimming (voirie)	12
Rue du Moulin + enfouissement des réseaux (voirie + réseau)	13
Route du Bambesch (voirie)	14

TRAVAUX

NOUVEL ABRI BUS PRES DU FOYER

Un abribus original à Bambiderstroff !

L'ancien abribus, ayant été partiellement détruit par une voiture, la municipalité a décidé de le remplacer par un nouvel édicule vitré.

Le panneau du fond permet de découvrir le village sous un angle inhabituel : une prise de vue panoramique où l'on peut voir la quasi-totalité des maisons en un seul coup d'œil !

Réalisée de A à Z par la société locale Guastacom, cette œuvre rappelle notre objectif collectif : "**Préservez notre beau village**" avec tout ce que cela sous-entend en termes d'environnement, de bien-vivre-ensemble et de respect du patrimoine !



Coût : 4 300 € HT

Montage effectué au printemps 2021 par l'équipe technique municipale

AQUADRAIN RUE DU BAMBESCH



Coût : 2 016 € TTC

Date des travaux : mars 2021

Réalisés par Saint Nabor TP

PEINTURE PREAU ECOLE

Date des travaux : août 2021

Réalisés par les agents techniques



TRAVAUX

CIMETIERE

Une nouvelle allée

Entamée il y a 19 ans, la dernière rangée de tombes ne dispose plus que d'un seul espace libre. L'équipe technique a donc créé une nouvelle allée.

Elle rendra accessibles 25 emplacements pour tombes simples et 6 emplacements pour tombes doubles.

La maintenance de notre cimetière a été placée sous la responsabilité de notre agent technique Bruno SAUDER. Nous le félicitons pour son implication et son efficacité.



CASES CINERAIRES

Correspondant à une demande grandissante des familles, un nouvel espace cinéraire vient d'être créé au cimetière communal.

Avec les conseils précieux de **Daniel NEY**, notre spécialiste local en la matière, l'équipe technique municipale a réalisé un superbe ensemble cinéraire comprenant **8 cases de 50 x 50 cm**, séparées par un petit espace minéral. Elles pourront contenir chacune **4 urnes funéraires**.

Comme pour les autres tombes, les **concessions, de 30 à 50 ans**, limitent la possibilité de décor aux seuls 50 cm² de la plaque en granit. Aucune gravure ne pourra être faite directement sur cette plaque et les défunts pourront être identifiés sur des supports collés ou indépendants.

Un règlement spécifique sera remis aux concessionnaires.

Ces cases sont disponibles dès à présent mais ne pourront pas faire l'objet d'une réservation préalable et ne seront attribuées aux familles qui le souhaitent qu'au fur et à mesure des décès.

S'adresser en mairie pour tout renseignement complémentaire.



Félicitations à notre équipe technique et un grand merci à eux pour leur magnifique travail.







FLYERS

Des flyers d'information générale sur le cimetière ont été distribués à tous les habitants. Ce document est disponible en mairie.

TRAVAUX**SECURITE ROUTIERE**

Notre objectif d'amélioration de la sécurité routière et des habitants dans l'ensemble de la commune nous ont amenés à réaliser un certain nombre d'interventions :

Pour exemple

		
Rue Pierre Klein	Intersection Rue des Prés	Route de Laudrefang
		
Rue Pierre Klein	Intersection Rue des Prés	Intersection Rue des Prés

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS**ECOLE : Tableau numérique - vidéoprojecteur-
tables et chaises**

Coût tableau numérique et vidéoprojecteur
1900 € TTC



Mobilier
1500 € TTC

TRAVAUX

RUE SAINT-HUBERT



AVANT



Démontage poteaux électriques



Tranchées creusées



Réseaux secs enterrés



**Système de drainage des noues
Capacité 280 000 L dans la rue**



Revêtement final des trottoirs



Le finisseur de la chaussée à l'œuvre



VOIRIE TERMINEE

Bureau d'études Thalgott & BEREST
Réalisation EUROVIA et ERTP
Coût total : 1,887 M €
*(Economie de 45 000 € par rapport
au montant du marché)*

Un grand merci à M. KIN qui nous a autorisés à passer sur son terrain privé pour désenclaver les Longues Terres durant les travaux bloquant la rue Saint-Hubert.

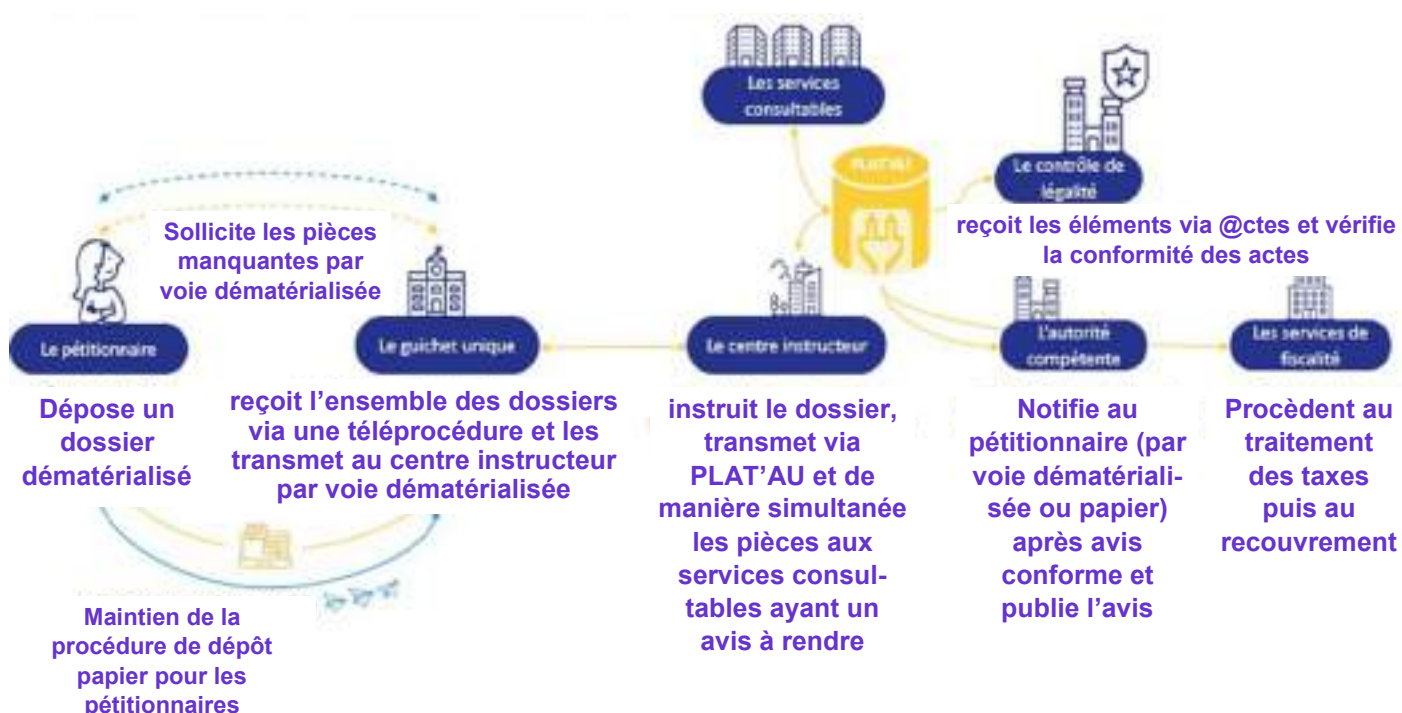
URBANISME

Nouveauté : Vous pouvez déposer vos dossiers d'urbanisme en ligne

A compter du 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer vos déclarations préalables de travaux, vos permis de construire, vos demandes de certificat d'urbanisme directement sur un portail internet dédié.

Comment cela fonctionne?

Je crée un compte sur le site internet <https://dufcc.geosphere.fr/portailccs/> et y dépose mon dossier d'urbanisme.



A noter : Vous avez toujours la possibilité de déposer un dossier papier en mairie.

Ces dossiers sont téléchargeables à l'adresse suivante : www.service-public.fr ou disponibles en mairie.



SERVICES MEDICAUX

Docteur COLSON Rémi 29 rue Pierre Klein

Tél : 03.87.90.31.10

Consultation seulement sur RDV

Secrétariat ouvert de :

9h à 11h et 14h à 17h du lundi au vendredi
sauf mercredi matin



COORDONNEES CABINET INFIRMIERES DE BAMBIDERSTROFF :

Madame FRANÇAIS Laure

Madame WARIS Lorraine

} 1 Place de la mairie

Tél : 06.79.58.34.10

Tél : 06.63.37.98.50

NOUVEAU LOCAL POUR « LES PRODUITS D'ICI »

Pierre PENNERAD a créé sa société « Les Produits d'Ici » il y a 3 ans. Ses activités se développant, il a installé un nouveau laboratoire dans l'ancienne menuiserie de l'impasse du charron. Il y mitonne avec amour des confitures artisanales, des biscuits, des pâtés lorrains et des tourtes inspirés de recettes familiales et de son apprentissage dans l'ancienne boucherie du village. Il diffuse ses productions labellisées « MOSL » dans les épiceries fines et les magasins spécialisés de Moselle, Meurthe et Moselle et du Luxembourg. Souhaitons-lui pleine réussite.



NOUVEAU COMMERCANT

Nouveaux gérants du café, rebaptisé **K'fé du coin**, Christian et Magali FRISCH vous accueillent dans un cadre chaleureux, avec leur fille Flavyne, à partir de 7 h du lundi au samedi et à partir de 10 h le dimanche.

Une soirée karaoké de Noël pour tous les âges a eu lieu le 10 décembre dernier. D'autres soirées ou après-midis à thème sont prévues : tapas, be-lote, babyfoot, guinguette, etc afin que jeunes ou moins jeunes puissent se retrouver dans la gaieté et partager un moment de joie.

Nous leur souhaitons la bienvenue au village et la réussite de tous leurs projets.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se fera du **20 JANVIER AU 19 FEVRIER 2022**.

Le recensement est réalisé **tous les 5 ans** pour l'ensemble de la population, mais a été reporté de l'année 2021 à 2022 en raison de la pandémie.

Deux agents recenseurs (Mme MADACI Nadia et M. WARIS Gaël), passeront à votre domicile pour réaliser le recensement des habitants et des logements.

Comment ça se passe pour moi ?

1) Je vis dans une maison individuelle :

L'agent recenseur **dépose dans ma boîte aux lettres** une enveloppe contenant **un formulaire avec des code d'accès internet** et je complète les informations sur mon logement en ligne avant la date indiquée sur mon formulaire. Je peux me faire aider par un proche dans cette démarche.

Si je suis dans l'impossibilité de compléter les informations sur internet, l'agent recenseur se rendra à mon domicile et me remettra :

- **Une feuille de logement**
- **Les bulletins individuels** pour chaque personne vivant dans mon logement

Il repassera à la date convenue ensemble afin de récupérer les formulaires.

2) Je vis dans un immeuble

L'agent recenseur **se présente à mon domicile** et me propose **la réponse par internet ou la réponse en version papier**.



RECOMMANDATION : L'INSEE encourage la population à **remplir les questionnaires sur internet**. Afin de respecter les délais, nous vous remercions de **répondre rapidement** à l'enquête.

CONFIDENTIALITÉ : L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et **les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel**.

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE PATRIMOINE

LES CHEMINS ET RUES

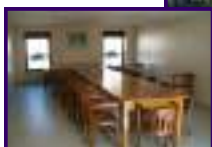
Question 1 : Savez-vous où se trouve le "chemin des juifs" ?

Question 2 : Savez-vous où se trouve le "chemin de Betting" ?

Question 3: Quelle rue du village était désignée, il y a 50 ans encore, par 3 noms différents ?

Réponses en page 19

TARIFS DE LOCATION DU FOYER



GRANDE SALLE
CAPACITÉ 150 PERSONNES



N.B. : Ne pas sous-louer la salle

GRANDE SALLE	Village	Extérieur
Week-end	175 €	350 €
Jours de la semaine	50 €	100 €
Jour supplémentaire	50 €	50 €
Enterrement	50 €	/

PETITE SALLE	Village	Extérieur
Week-end	50 €	/
Jours de la semaine	25 €	/

Option cuisine : 30 € (sauf enterrement)

TARIFS CIMETIERE

TOMBE SIMPLE		TOMBE DOUBLE	
Durée	Tarif	Durée	Tarif
50 ans	155,00 €	50 ans	280,00 €
30 ans	92,00 €	30 ans	165,00 €
TOMBE CINERAIRE		CASE CINERAIRE	
Durée	Tarif	Durée	Tarif
50 ans	155,00 €	50 ans	200,00 €
30 ans	92,00 €	30 ans	150,00 €

La dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir est gratuite et anonyme *



* registre tenu en mairie

SECURITE

Profitez du dispositif « Tranquillité vacances » !
 Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence, remplissez le formulaire en ligne sur www.service-public.fr ensuite imprimez-le et rendez-vous, muni de celui-ci à votre brigade de gendarmerie (Faulquemont). L'opération « Tranquillité vacances » doit être demandée à l'avance (au minimum 48 h avant votre départ). En cas de vacances interrompues prévenez votre brigade de gendarmerie dès votre retour.



MOSELLE EVACUEE

Le département de la Moselle a organisé en 2021 une série d'événements autour du thème « La Moselle évacuée » **en souvenir des douloureuses évacuations des Mosellans en 1939 puis en 1940.**

Les habitants de Bambiderstroff vécurent, eux aussi, ces évacuations traumatisantes. Celle du 1^{er} septembre 1939 concerna 4 familles bambigeoises, dont 2 familles de mineurs évacués dans les bassins houillers du centre de la France.



D'autres mineurs s'attendaient également à être déplacés. Mais, il y eut contre-ordre, de sorte que la plupart des villageois vécurent encore à Bambi les 9 mois de la « drôle de guerre » en présence des soldats français en cantonnement dans leurs maisons.

L'ordre d'évacuation de l'ensemble du village ne vint que le 24 mai 1940. Les autorités françaises avaient attendu 15 jours après l'offensive allemande du 10 mai, alors que les nazis s'approchaient déjà de Dunkerque, pour lancer l'ordre d'évacuation de Bambi et des dizaines de villages situés derrière la Ligne Maginot.

En mai 1940, il y eut à Bambi 2 types d'évacuation : l'une proche, l'autre lointaine.

1 - L'évacuation proche dans l'ouest mosellan

Bien que les charrettes chargées fussent prêtes à 9 h, le matin du 24 mai, personne n'osa prendre l'initiative du départ. L'angoisse de partir et d'abandonner leur maison les fit hésiter. Finalement, vers 11 h des militaires en cantonnement firent partir cette file hésitante. Les habitants qui disposaient d'un moyen de transport et d'assez d'argent s'installèrent dans les villages francophones de l'ouest mosellan, situés de 20 à 50 km d'ici. Ce déplacement forcé fut une expédition rocambolesque. Une interminable cohorte de vieilles charrettes chargées de quelques meubles et encombrées, pêle-mêle, de matelas, draps, couvertures, vaisselle, ustensiles et vêtements, se mit en route au son des cloches de l'église. Ces nombreuses familles s'installèrent pour 8 semaines dans une vingtaine de villages. Elles y vécurent dans la précarité, essayèrent parfois des tirs de « Stukas », mais aussi des remarques désobligeantes de leurs hôtes. A leur retour, elles découvrirent souvent leurs maisons vandalisées ou pillées.

2 - L'évacuation lointaine en Saône-et-Loire

Les habitants âgés, seuls ou pauvres et les femmes avec enfants dont le mari était soldat, furent évacués en Saône-et-Loire. Quelque 80 personnes, dont 34 enfants, accompagnées de l'abbé Wirrig, leur curé et de M. Piffer, leur maire, furent évacuées par bus, puis train et enfin calèches, jusque dans la Bresse. L'accueil à Serrigny fut chaleureux et les Bressans leur vinrent spontanément en aide avec les moyens du bord. Les évacués touchaient une petite somme de l'Etat pour survivre. Les enfants furent scolarisés, quant aux adultes, ils aidaient leurs hôtes aux champs.

Deux bébés y naquirent, 4 personnes y décédèrent et 3 jeunes filles épousèrent des garçons du pays. Après 3 mois d'évacuation, les bambigeois organisèrent une émouvante cérémonie pour remercier leurs hôtes avant de rejoindre Bambi occupé.

Laurent MAYER

*Pour de plus amples informations, lire « **Bambiderstroff à l'ombre de la Ligne Maginot** » chap. IV et VI. Tome 1, 2008 (167 p.) de Laurent MAYER (ouvrage encore disponible chez l'auteur).*

REPONSE QUIZZ PATRIMOINE : les chemins et rues (page 7)



Réponse 1 : Le chemin des Juifs ou "Judenweg" est le chemin qui monte du virage de la rue de la clé des champs vers le haut de la rue Pierre Klein. Il s'appelle ainsi parce que, dans des temps anciens, les juifs n'avaient pas le droit de traverser le village et devaient le contourner via ce chemin et la rue de la chapelle, tout comme ils n'avaient pas le droit de posséder des terres.

Réponse 2 : Le chemin de Betting ou "Bettingerweg" est le chemin qui monte vers les antennes du Télé-Club, à gauche, à la sortie du village vers Zimming. Il s'appelle ainsi car il menait, à l'époque, vers le village de Betting qui existait entre Zimming et Hallering. Ce village a été pillé et rasé pendant la Guerre de Trente Ans (1618-1648) et n'a jamais été reconstruit, tout comme de nombreux autres villages lorrains.



Réponse 3 :

La rue du moulin qu'on appelait alors, en dialecte :

- la "Hobart" : pour sa partie inférieure ; origine du nom inconnue.
- le "Milenweg" ou chemin du moulin car c'est là que se trouvait le moulin, pour sa partie centrale
- la "Lozégoss" ou ruelle Losson car elle passait devant la ferme Losson, à l'actuel n° 97, pour sa partie supérieure.



QUELQUES PRECISIONS :

Les rues et chemins du village portaient des noms qui :

- **Indiquaient sa destination** : Boucheporner Weg (qui monte à droite à la sortie du village vers Zimming), Falkenberger Weg (route de Faulquemont), Zimminger Weg (route de Zimming), Oberfiller Weg (prolongement inférieur de la rue St-Hubert vers Haute-Vigneulles)

- **Indiquaient son état** : "Steiniger Weg" (chemin pierreux : l'actuelle rue du Bambesch), "Strengweg" (chemin dur : la montée raide vers Dorviller), "Schlimmweg" : (chemin mauvais : le chemin creux et étroit qui monte de la vallée de la Menter vers la côte de Tritteling), "Hohlkëaichgoss" ou ruelle creuse de l'église : l'actuelle rue des jardins

- **Indiquaient sa fonction** : on a vu le Judenweg mais il y a aussi le Heidenweg (chemin des païens), l'actuelle rue de Laudrefang, car c'est là que campaient les gitans de passage.

Il y avait aussi les "Gässel", passages étroits entre les maisons que l'on peut encore voir rue du couvent et impasse du charron. C'étaient aussi des sentiers qui constituaient autant de raccourcis, au temps où on allait à pied aux champs. Le plus anecdotique d'entre eux est certainement le "Schissegässel" (passage pour ch...) entre la rue St-Félix et la rue de Laudrefang : c'est là qu'allaient, à l'époque, se soulager les paroissiens quand ils avaient des envies pressantes au cours des nombreux et parfois longs offices religieux !





LEJEUNE - MARTIN
TOUTES BOISSONS
 lacavehumoulin@igp@wanadoo.fr

Vins
Spécialités

Bières
Boissons en tous genres

La Cave du Moulin
15, rue du Moulin
57380 FALQUEMONT
Tél. 03 87 94 40 42
Fax. 03 87 91 31 16

Le Cellier Saint Jean
3, rue de la Verrière
57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél/Fax. 03 87 03 26 14

www.la-cave-du-moulin.com

S.CO.RE
 SOCIÉTÉ CONTRÔLES RESEAUX

3,00, rue SAS
 Parc Industrielle - Zonnes de Louviers
 57330 - FALQUEMONT
 Tél : 03 87 90 19 00 - Email : score.com@orange.fr

ELEKTRON
 Jean-François MULTON
Électricité Générale
 3, rue Schoelcher 57730 FOLSCHVILLER
 Fax : 03 87 29 84 46 - Port : 06 81 26 66 22
 e-mail : elektron7@orange.fr

Planete Fioul

- Service
- Qualité
- Proximité

LIVRAISON DE FIOUL A DOMICILE

www.planete-fioul.fr planete.fioul@gmail.com

2 rue St-Nazaire 03 87 81 17 40
 57150 CREUTZWALD 06 89 47 25 06

TRANSPORTS KOCH
 Matériaux de Construction / Sabie et Gravier Rhin et Moselle
 Location d'engins

03 87 92 44 54 03 87 92 90 83
 Rue du Moulin, B.P. 5 - 57740 LONGEVILLE-LES-ST-AVOLE

Reboisement par les scolaires dans la forêt du Stocken



Ravagés par les insectes xylophages que sont le bostryche et le scolyte, plusieurs hectares d'épicéas avaient dû être abattus dans la forêt du Stocken. **La commune a décidé de reboiser cet espace en y plantant 5 000 feuillus** tels que chêne, hêtre et charme.

Désireuse d'impliquer notre jeunesse dans la sauvegarde de notre environnement communal, la municipalité (représentée par **Paul BOYARD** 3ème adjoint au Maire) a proposé aux écoles de participer à cette plantation.



C'est ainsi que jeudi 29 avril dernier, un autobus a transporté sur place tout ce petit monde pour que chaque écolier puisse **planter "son" arbre**, identifié par une plaquette portant son nom. La fierté brillait dans les yeux enthousiastes des filles et garçons qui pourront suivre la croissance de leur protégé et venir le montrer, plus tard, à leur propre descendance !



Maurice Valentin, technicien de l'O.N.F. a expliqué à ce petit public très attentif comment reconnaître les différentes essences par leur écorce, leurs feuilles ou leurs fruits. Ils ont évoqué ensemble l'utilisation potentielle de ce bois (ex : charpente de Notre Dame de Paris) ainsi que les dangers des chenilles processionnaires aux poils urticants.



Une sortie pédagogique enrichissante et réussie qu'enfants et adultes accompagnateurs ont pris plaisir à partager.

Suivi de plantation : Sur 100 arbres plantés par les enfants, 7 n'ont pas pris.



Rendez-vous est pris pour revenir sur place dans deux ans !



Une opération de débroussaillage sera réalisée par l'ONF sur la parcelle plantée par les enfants des écoles afin d'optimiser la croissance des arbres. Un grand merci à tous les acteurs qui ont contribué au renouvellement de votre forêt et à un avenir durable pour notre territoire .

TEMPETE d'AOÛT 2021

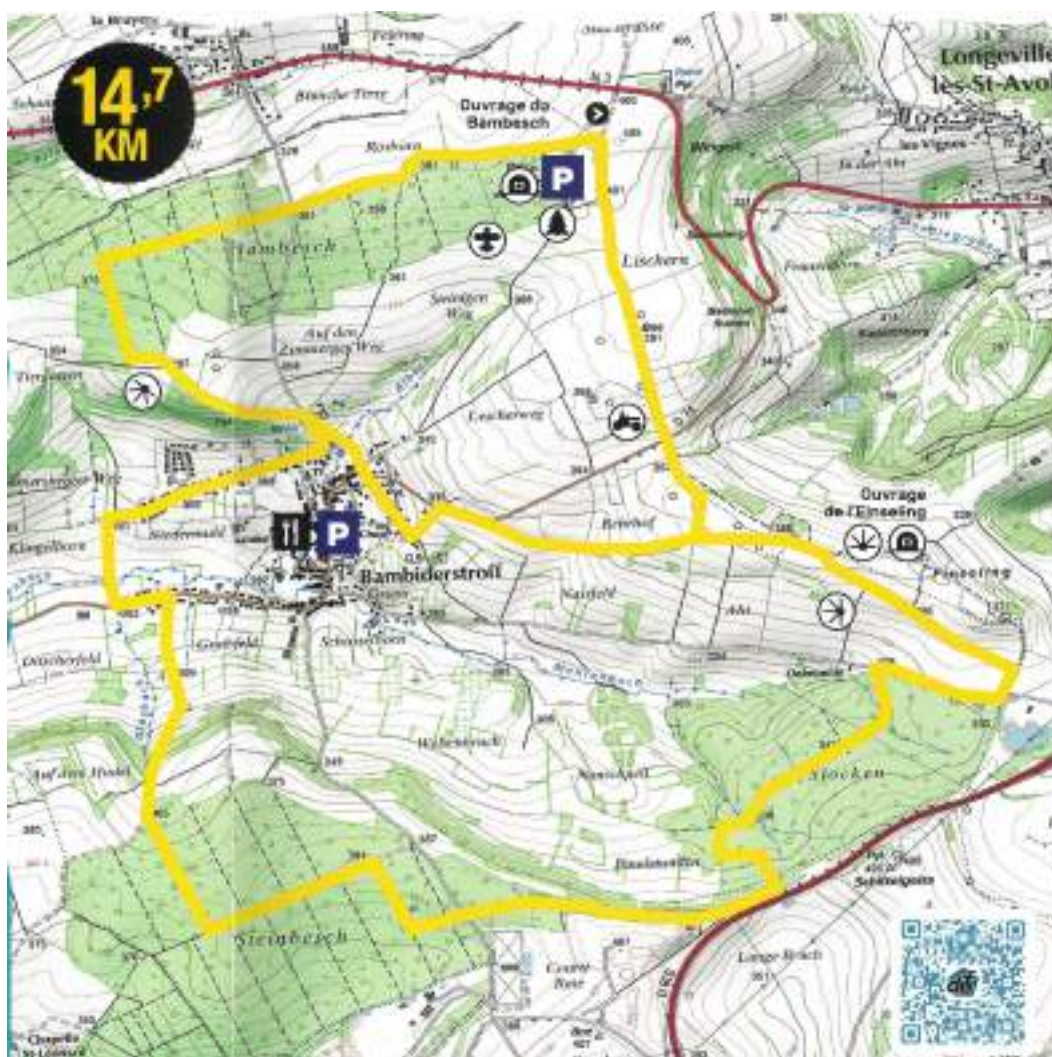
A la suite de la tempête du 21 août 2021 de nombreux arbres ont été arrachés ou renversés sur le chemin de randonnée dans le Steinbesch à hauteur de la roseraie. C'est un fouillis inextricable et infranchissable de troncs et de branches qui ont barré le chemin sur près de 100 mètres. L'accès de cette zone très dangereuse a été interdit à toute personne.

La municipalité a du prendre contact avec une entreprise qui va sécuriser le passage mais cela prendra du temps en raison de la masse végétale à traiter. Les travaux commenceront en janvier 2022.

Un grand merci à nos agents techniques pour leur dévouement et leur réactivité en pleine nuit à dégager les accès du village des arbres et branches tombés sur la chaussée.



SENTIER DE RANDONNEE PEDESTRE



Circuit : La vallée du Bambesch
Panneau visible au site du Bambesch, au presbytère et sur papier à la mairie



Circuit de l'arboretum au Bambesch

FORÊT

Bilan 2021

Dépenses (Façonnage, débardage, frais divers,...)	54 055,06 TTC
Recettes (ventes Chêne, Hêtres, Charmes, Cormier)	62 504,14€ TTC
Gains	8 449.08€ TTC
Dépense exceptionnelle (plantation arbres « Stocken »)	18 766.66€ TTC

Etat de prévision des coupes 2022.

➔ **Bois d'œuvre** : le volume de coupe du bois d'œuvre est estimé à **1593 m3** répartis en forêts communales parcelles 30a, 32, 34a, 33b, 6u, 22b, 21b, 23u.

Les travaux d'exploitation 2022 en ATDO (Assistance Technique à Donneur d'Ordre) et bois de chauffage ont été validés pour un montant de **9 979,06€ HT** réparti de la manière suivant :

Travaux d'exploitation et de débardage en ATDO =	5 289,64€ HT
Travaux de cubage classement pour vente de bois façonné =	3 338,02€ HT
Travaux de sélection et transport de feuillus précieux =	351,40€ HT
Matérialisation bois de chauffage =	1 000,00 € HT

Cette augmentation d'environ 40 % du volume de coupe par rapport à 2021, est directement liée à la situation sanitaire des forêts (principalement le dépérissement des hêtres).



➔ **Bois de chauffage** : le volume de coupe du bois de chauffage pour la saison 2022 sera d'environ 500 m3 pour une recette estimée à 6 500€. À cela, il faudra ajouter certainement 150 m3 de bois renversés sur les chemins forestiers lors des épisodes venteux des derniers mois.

LE BON VOISINAGE !

Les feux de plein air : La réglementation en vigueur interdit aux particuliers de brûler leurs déchets ménagers, à l'air libre comme dans leur chaudière. Ces déchets verts doivent être déposés dans les déchèteries de Longeville et Faulquemont.

Le Conseil Municipal accorde **une tolérance pour le brûlage**, avec présence permanente d'une personne, **des bois et végétaux SECS** qui devront être suffisamment secs pour brûler facilement et en produisant un minimum de fumée. Le brûlage est interdit entre 20h et le lever du jour et avec une période d'interdiction du 1er juin au 30 septembre et les jours de grand vent.

Rappel : Les travaux bruyants sont admis aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

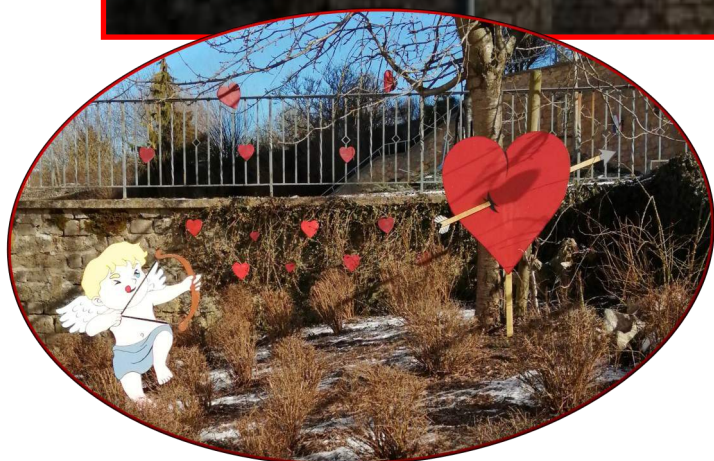
Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Le service technique municipal n'est pas assujéti à ces horaires. Son amplitude horaire de travail s'étale de 7h à 20 h, en fonction des saisons et de la météo.

ENVIRONNEMENT

FLEURISSEMENT



Décorsthématiques saisonniers réalisés par notre service technique que nous remercions pour l'excellence de ses travaux.

ENVIRONNEMENT

FLEURISSEMENT



"En 1959, Robert Buron, ministre du tourisme et des transports du général De Gaulle lance le concours **"Fleurir la France"** dans l'espoir que les tas de fumier cèdent la place aux géraniums, sur le modèle alsacien. Succès immédiat. Nous sommes actuellement 4462 communes à exhiber le label "villes et villages fleuris". Aujourd'hui nous vivons notre évolution écologique par la substitution des vivaces aux fleurs annuelles, par des économies d'eau et par des plantations pour les insectes pollinisateurs. Quelques fleurs saisonnières seront encore plantées dans des récipients avec récupération d'eau pluviale pour atteindre le 100 % d'autonomie pour les suspensions.





MOSL
QUALITÉ MOSELLE

PIERRE artisan
confitures, biscuits et spécialités

La tradition familiale

  pierreartisan

57690 Bambiderstroff ✉ commande@pierreartisan.fr ☎ 07 68 06 10 11



22 rue du 3 Juin
57740 LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD
Tel. : 03 87 92 50 52
Port. : 06 86 89 25 12



**Cabinet
RIBIC - BOUR**
Société Civile Professionnelle
de Géomètres Experts

Siège Social : 89 bis, Bd de Lorraine - 57500 Saint-Avold
TEL : 03 87 93 19 76 - Fax : 03 87 93 71 38
Pernambuco : 7, rue Palméras - 57200 Sarreguemines - TEL : 03 87 95 48 65

B "bou
lan
ger"
C'est un métier.



BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LIVIER ET ARMAND JACOB

20, place du 25 Novembre

57690 BAMBIDERSTROFF

TEL 0387903774



ouvert lundi mercredi vendredi
de 5h30 à 12h et de 15h à 17h00

ouvert mardi jeudi samedi de 5h30 à 12h00

dîmanche de 6h30 à 11h45

la tournée est assurée du lundi au samedi
de 8h30 à 9h30

FORMATION SST

Une formation S.S.T. pour les emplois-jeunes d'été

Les jeunes du village qui ont bénéficié d'un emploi-jeune au cours des vacances d'été 2021 ont été conviés par la municipalité à une formation "Sauvetage et Secourisme du Travail".

A l'instar de l'année dernière nous avons beaucoup apprécié la qualité de l'enseignement de Sylvain Bristiel, formateur agréé auprès de l'INRS, auprès duquel ils ont appris les gestes de base qui pourront leur servir tout au long de leur vie : comment soigner les brûlures thermiques, chimiques ou électriques, quelles sont les positions de sécurité en fonction de la situation, comment sauver quelqu'un qui s'étouffe avec la technique de Heimlich, comment faire un massage cardiaque ...

Alliant théorie et pratique, cette formation interactive a été très appréciée par ce jeune public.



TRAVAUX D'ÉTÉ JEUNES



14 jeunes du village ont travaillé pour la commune pendant 15 jours, en juillet ou en août en contrat de travaux d'été jeunes, encadrés par nos agents du service technique. Ils ont ainsi œuvré à l'entretien de l'église et de ses abords, à l'entretien des espaces verts ou de la voirie.

Nous les remercions pour leur participation et leur bonne humeur.

Projet : Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le CME a pour but d'initier les plus jeunes à l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie en mettant en place les projets qui leur tiennent à cœur dans les domaines variés tels que la solidarité, les relations intergénérationnelles, la prévention routière, l'environnement, le sport ...

Ecouter, participer, agir. Pour eux le CME doit devenir une expérience enrichissante qui va leur permettre d'exprimer leur point de vue, de confronter leurs opinions et de faire connaître leurs idées. **Enfants classes CE2/CM1/CM2. 9 enfants seront élus.**